

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune condition de diplôme n'est requise.

Candidature sur CV et lettre de motivation puis entretien téléphonique.

L'inscription peut se faire « à la carte » sur un ou plusieurs modules sans obtention de diplôme.

Pour l'obtention du D.U., les 3 modules doivent être validés.

COÛT DE LA FORMATION

DU Complet :

Salariés : 2 000 €

Tarif pour public sans financement : 1 000 €

Tarif pour public spécifique : 200 €

Frais universitaire en sus

Module seul :

Salariés : 12 € / heure

Étudiants e demandeurs d'emploi : 5 € / heure

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pour toute information, contacter le secrétariat de l'IRT.

Bibliothèque de l'IRT

Contact : irt-bibliothèque@univ-lorraine.fr

Catalogue : <http://bu.univ-lorraine.fr>

> Accès aux ressources en ligne

Secrétariat administratif et pédagogique

Élise FAIX

Tél : 03 72 74 17 70

Mél : irt-secretariat@univ-lorraine.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL

138, avenue de la Libération

BP 43409 - 54015 NANCY Cedex

www.univ-lorraine.fr/irt

Le dialogue social peut être envisagé comme un levier de performance par la confiance qu'il développe dans l'entreprise. Membres de directions, représentants des IRP, délégués syndicaux, représentants de sections syndicales et salariés deviennent les acteurs d'un droit du travail mieux adapté aux réalités de chaque entreprise ou secteur d'activité. Pour que le dialogue social promeuve une véritable amélioration des conditions de travail et du climat social en conciliation avec les intérêts économiques, une acculturation s'impose ! Une négociation collective efficace repose donc sur la compréhension de l'environnement socio-économique et la connaissance des dispositifs juridiques ainsi que des stratégies de négociation à mobiliser. Fort de ces constats, le DU dialogue social à distance de l'IRT de Nancy, porté par le réseau des Instituts, propose d'accompagner les partenaires sociaux vers l'élaboration du droit du travail de demain.

L'Institut Régional du Travail de l'Université de Lorraine est agréé pour :

- La formation des salariés dans le cadre du CFESS
- La formation des conseillers prud'hommes
- La formation des membres du comité social et économique : formation économique et/ou santé et sécurité

Les Instituts du Travail ont pour mission la formation et la recherche en sciences du travail. Dans ce cadre, ils contribuent à la formation des organisations syndicales, des organismes du secteur de l'économie sociale et des associations.

Article D. 713-12 du Code de l'éducation



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

IRT
INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DIALOGUE SOCIAL



Réseau National
des Instituts du Travail

Ce D.U. est porté par le Réseau des Instituts du Travail.

FORMATION À DISTANCE

De janvier à juin

www.univ-lorraine.fr/irt

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DIALOGUE SOCIAL

Comment engager des négociations ? Avec qui négocier et conclure un accord collectif ? Sur quels thèmes ? Quelles stratégies de communication adopter et comment faire face aux situations de blocage ?

Autant de questions que se posent les acteurs du dialogue social, qu'ils soient représentants employeurs ou salariés, militants syndicaux.

Le Diplôme d'Université « Dialogue Social » est né de la volonté commune aux Instituts du Travail de répondre, par une formation adaptée et accessible, aux besoins des professionnels de se former aux enjeux et pratiques du dialogue social.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les enjeux économiques, sociaux et juridiques du dialogue social
- Maîtriser le droit applicable au dialogue social
- Approfondir les thèmes du dialogue social
- Maîtriser les techniques de communication écrite et orale de la négociation

COMPÉTENCES

- Veiller au respect des obligations légales (information/consultation des IRP, négociation obligatoire...)
- Veiller à la régularité des procédures (négocier, conclure, réviser, dénoncer un accord...)
- Assister les responsables dans leurs relations avec les représentants des salariés ou la direction de l'entreprise, en étant force de proposition
- Mobiliser les techniques de communication adaptées au contexte

PUBLICS

- Salariés d'un service de ressources humaines ou de relations sociales d'entreprise
- Membres des comités sociaux et économiques
- Délégués syndicaux, représentants de section syndicale, militants syndicaux
- Étudiants

CONTENU DE LA FORMATION

La formation d'une durée de **150 heures** s'articule autour de 3 modules indépendants comprenant des enseignements en droit, communication, économie et sociologie du travail.

MODULE 1

COMPRENDRE LES ENJEUX ET LE RÔLE DES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL (52H)

Introduction au dialogue social
Sociologie du travail
Économie du travail
Les Instances représentatives du personnel
Sociologie des organisations

MODULE 2

MAÎTRISER LA RÉGLEMENTATION DU DIALOGUE SOCIAL (78H)

Méthodologie (recherche et raisonnement juridique)
Négociation collective, les fondamentaux
Négociation collective spécialisée :

- conditions de travail
- politiques salariales
- restructurations et changements organisationnels
- formation professionnelle
- adaptation de l'emploi aux évolutions de l'entreprise

MODULE 3

PRATIQUER LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (20H) *(enseignements dispensés au cours de la session de regroupement)*

Préparation des réunions
Élaboration des stratégies de négociation
Techniques de négociation
Dialogue social « conflictuel »
Rédaction d'accords collectifs

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule à distance de janvier à juin. Deux sessions de regroupement obligatoires sont organisées en début et en fin de formation.

